

Compte-rendu réunion des arbitres Ligue du 16 Novembre 2013 à L'Union

32 arbitres présents et 8 excusés sur 55

11 candidats présents et 1 excusé sur 18

Après signature des cartes d'arbitre des premiers arrivants, la séance est ouverte à 14h30. Les présents sont informés que Patrick RABIOUX vient de réussir l'examen d'Arbitre Assistant (dernier arbitre assistant pour la Ligue).

- **Calendrier**

Le calendrier est finalisé, quelques modifications légères sont apportées (responsable du concours ...). Les candidats qui ne l'ont pas encore fait sont invités à se positionner sur les concours en fonction des possibilités.

Le nouveau fichier sera annexé à ce compte-rendu et mis sur le site de la Ligue.

Il est demandé aux arbitres responsables d'une compétition de prendre contact avec l'organisateur pour la vérification des terrains et pour répondre aux éventuelles questions d'organisation : blasons, répartition des archers ...

Il est rappelé que pour faire ce calendrier des mails sont envoyés aux arbitres et candidats afin qu'ils se positionnent sur les différents concours de la saison. Le PCRA est responsable des arbitres nommés sur les compétitions vis-à-vis des clubs et de la FFTA, c'est pour cela que c'est lui qui valide les calendriers.

Le calendrier de la saison hivernale étant achevé, vous recevrez très prochainement le formulaire pour vous positionner sur les concours de la saison extérieure qui débutera au 1^{er} Avril 2014.

Je me permets de rappeler que pour arbitrer vous devez être à jour de votre licence et avoir une carte d'arbitre signée.

- **Candidats et formation**

Depuis la rentrée des démissions ou des changements de région ont eu lieu chez les arbitres et des candidats ont arrêté leur formation pour des raisons personnelles.

Vous trouverez en pièce jointe le nouveau listing des arbitres qui sera aussi mis sur le site de la Ligue

La formation des candidats a été modifiée :

- ✓ Ils ont toujours un parrain (pour Philippe ROUX : JP Lasperches et Jacques Bert, pour Guy DANGLA : Francis Colombo, pour Cécile GARRABE : Laurent Kempa qui a déjà commencé à travailler avec elle.

- ✓ Ils sont convoqués à 4 regroupements à Toulouse : un premier a eu lieu en mai puis un en Octobre, le troisième est prévu le samedi 11 Janvier et le dernier en mars en même temps que l'examen blanc de ceux qui veulent passer l'examen en Avril 2014.

Pour ces formations des arbitres formateurs se sont proposés (nous parlerons plus loin de leur formation).

- ✓ Lors de des différents concours sur lesquels ils sont positionnés ils seront pris en charge par un ou plusieurs arbitres de la compétition.

Jacky Estève qui n'a pu être parmi nous propose que si l'arbitre du club n'est pas arbitre de la compétition, il puisse aider à l'encadrement de ces candidats dans la mesure de ses disponibilités.

Lors de ces compétitions les candidats doivent faire viser leur carnet de formation et faire remplir leur fiche d'évaluation puis m'en communiquer un exemplaire ainsi qu'à leur parrain.

- ✓ Le travail personnel du candidat reste important : lecture et assimilation du manuel (règlements généraux plus option) et aussi utilisation des sujets d'examen et de leurs corrigés mis sur le site de la ligue.
- ✓ Les départements, par l'intermédiaire des PCDA et des formateurs peuvent aussi organiser des regroupements de travail au niveau local.

- **Rôle des PCDA**

Le responsable départemental est un lien entre le PCRA et les départements.

- ✓ Je souhaiterai l'associer à la vérification des licences des arbitres (je vérifie les licences et lui soumetts les difficultés rencontrées afin qu'il puisse agir en étant plus proche d'eux). A ce jour il n'y a pour ainsi dire plus de problèmes de licence.
- ✓ Pour les cartes d'arbitres je souhaite procéder de façon analogue, je vais envoyer à chaque responsable la liste des arbitres du département qui n'ont pas leur carte signée afin qu'ils collectent ces cartes, me les fasse passer afin que je puisse les signer puis les restituer de même.
- ✓ Le responsable départemental a connaissance des clubs de son département et les incite à mettre des arbitres en formation s'ils souhaitent organiser des compétitions et s'ils n'ont pas d'arbitre ou un seul arbitre (il faut anticiper les départs)
- ✓ Le responsable départemental peut organiser des séances de formation pour les candidats, de recyclage à la demande des arbitres, de formation sur un thème précis (résult'arc ...)

- **Formateurs**

8 formateurs ont été recensés sur la Ligue parmi les volontaires ou les parrains ayant plus d'expérience. Jacques Bert est compté à part car il souhaite parfois laisser un peu la place !

La CNA a décidé de modifier les formes des réunions nationales.

La réunion de mi Octobre à Paris concernera les PCRA. En Avril la CNA souhaite regrouper les formateurs des différentes Ligues (la moitié chaque année) pour échange des pratiques et formation. La CNA attend nos questions et les thèmes que l'on veut voir aborder lors de cette rencontre, alors ... à vos plumes !!

La réunion d'Avril se déroulera le samedi et le dimanche matin, le samedi en fin d'après-midi aura lieu le Tir des Arbitres qui décidera du lieu de la prochaine réunion.

Cette année la réunion d'Avril aura lieu les 12 et 13 Avril à Compiègne. Quatre formateurs y participeront : Vincent Denhez, Michel Boissonnet et moi-même, j'attends une confirmation (ou non) d'Eric Gonzalez.

A noter que l'examen d'arbitre est reporté au 26 Avril 2014, date qui sera donc aussi celle de notre prochaine réunion.

- **Questions diverses**

- ✓ **E-cigarette** : cette question a souvent été posée et a maintenant une réponse officielle. Selon la Circulaire d'information n° 481 lors du Comité Directeur de la FFTA des 19 et 20 Octobre, la motion 2013_05_CNA a été adoptée à l'unanimité :

Objet : L'interdiction de fumer sur les terrains ne figure que dans les règlements internationaux aucune mention en fédéral, beursault, tir nature... La proposition est de créer un article dans les règlements généraux qui soit applicable dans toutes les disciplines.

Nommer le règlement concerné :

Interdiction de fumer

Référence de l'article (page, article, paragraphe) :

Règlements généraux créer C.4 (nomenclature non utilisée)

Comportement sur les terrains de compétition

Nouveau texte 2: (respecter la mise en forme pour la rédaction- mettre en rouge les modifications partielles)

• **Interdiction de fumer**

Dans toute compétition, il est interdit de fumer sur l'ensemble du site de la compétition (sauf zones explicitement autorisées), Les cigarettes électroniques sont soumises à cette interdiction.

- ✓ Des questions de matériel ont été abordées, arcs classiques, arcs à poulies, Scope multi-points : il est autorisé en salle mais pas en campagne sur les distances inconnues.
- ✓ Règlement : en tir salle, Fital'archer doit posséder et tirer des flèches identiques (mêmes encoches, même empennage...)
- ✓ Blasonnage salle : possibilité de « mixer » les différents types de blasons sur une cible, exemple : un blason de 60 et 2 trispots ou un blason de 60 et 2 blasons de 40 ou 2 blasons de 40 et deux trispots, rien ne l'empêche dans le règlement.
- ✓ Recyclage : Thérèse Droui passe un diaporama sur le comptage des points sur blasons trispots (valable pour blason unique) : la méthode SFT, cette méthode a été expliquée aux candidats car elle est support de nombreuses questions à l'examen.

Thérèse Droui souhaite que chacune de nos réunions permette d'aborder un ou deux points de règlement pour mise à niveau des connaissances et partage des difficultés rencontrées. Merci de lui faire connaître vos suggestions et vos attentes.

La réunion est close vers 16h45 par la signature des dernières cartes d'arbitre.